

ENSEIGNEMENT MUSICAL OBLIGATOIRE

« La première partie de votre questionnaire pourrait amener en réponse un éloge de la musique qui semble superflu. Que ce soit parce qu'elle adoucit les mœurs, ou qu'elle excite les courages, ou simplement parce qu'elle est l'art charmeur et salutaire à l'esprit, il est certain que nous sommes tous d'accord pour penser que la musique ne peut qu'avoir une influence bienfaisante et qu'elle doit tenir sa place dans l'éducation nationale.

Par quels moyens cette éducation peut-elle être donnée ? Mais d'abord par un moyen bien simple, ou qui semble tel : en appliquant purement et simplement les programmes d'études existants. Ces programmes disposent que, dans l'enseignement primaire, il doit être consacré un minimum d'une heure par semaine à l'étude de la musique — deux heures dans les écoles normales. Si ce temps était bien employé, l'on verrait si les résultats ne seraient pas promptement favorables. Le malheur est que, jusqu'ici, ils ne l'ont guère été, cela principalement par la raison que, pour qu'un enseignement produise des fruits, il faut qu'il soit donné par des maîtres capables, et il faut avouer que ces maîtres nous font défaut, surtout dans l'enseignement primaire. Le premier progrès à réaliser consistera donc à éléver le niveau de l'instruction musicale parmi les éducateurs de demain. Puis, élargissant le cadre, on inscrira également sur les programmes de l'enseignement secondaire, pour les garçons comme pour les filles, l'obligation de l'étude de la musique, en consacrant une large partie du temps au chant choral. Et pourquoi n'irait-on pas jusqu'à l'enseignement supérieur ? On y créerait des chaires de musicologie, où seraient formés des professeurs qui, à leur tour, viendraient donner dans les lycées et écoles des notions d'histoire de la musique, au même titre que l'on y fait des cours d'esthétique et d'histoire de l'art et que l'on y étudie les littératures. N'est-il pas aussi louable d'enseigner à certains degrés, qu'il y a eu un Beethoven, un Rameau, un Palestrina, que d'y faire connaître Hugo ou Racine, Shakespeare ou Virgile, Rembrandt ou Eugène Delacroix ? Ainsi serait donnée aux générations futures, aux divers degrés de la société, une culture musicale, sommaire assurément, mais étendue, qui aurait pour effet de faire comprendre à tous que la musique est autre chose qu'un banal « art d'agrément » et procurerait, à ceux et à celles qui l'auraient reçue, des jouissances d'art véritable dont ils ne tarderaient guère à apprécier les bienfaits. »

Julien TIERSOT.
Bibliothécaire du Conservatoire.

« Qu'il y ait, dans toutes nos écoles, des cours de musique absolument obligatoires, organisés très sérieusement, donnés par des professeurs parfaitement capables, et où l'on enseignera méthodiquement jusqu'aux plus grandes difficultés du solfège, et au moins quelques notions d'harmonie et d'esthétique musicale ; (l'enseignement instrumental et les études plus développées suffiront grandement à l'activité des Conservatoires). Au bout de quelques années, il n'est pas douteux qu'on y trouve d'excellents résultats, tant au point de vue du goût que sous le rapport des capacités de ce qu'on appelle, bien injustement de nos jours, les amateurs de musique. »

Jos. DELPORTE,